

## A. Responsable du traitement

---

### Generali España, S.A. de Seguros y Reaseguros

Siège social: Calle Orense, 2. 28020 Madrid (Espagne)

Numéro d'identifiant fiscal: A28007268

Références de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : Feuille M-54.202.

Coordonnées du Délégué à la protection des données: delegadoprotecciondatos.es@generali.com

## B. Finalités et fondements légitimes

---

Sont précisés ci-dessous les différentes finalités du traitement de vos données personnelles et les fondements légitimant un tel traitement :

### *i. Traitement nécessaire à l'exécution du contrat souscrit auprès de GENERALI:*

- a. Établir le présent contrat qui définit comment l'Assuré et/ou le Bénéficiaire du présent contrat d'assurance se trouvent prémunis contre les risques visés par celui-ci.
- b. Gérer, conserver et suivre la relation contractuelle, y compris l'encaissement des primes et la réalisation des modifications, avenants et élargissements du présent contrat d'assurance.
- c. Procéder aux communications liées au présent contrat d'assurance, afin de vous informer sur la situation de votre assurance et les outils que GENERALI met à votre disposition, ce dans le cadre de la gestion de la relation contractuelle et dans le but, uniquement, de rendre plus facile la mise en œuvre de vos droits prévus dans le présent contrat.
- d. Procéder aux vérifications et investigations nécessaires à la détermination et, le cas échéant, au versement des indemnités à l'assuré, au bénéficiaire ou à la personne lésée.
- e. Communiquer vos données personnelles ainsi que celles de l'assuré, du bénéficiaire ou du tiers lésé aux compagnies de réassurance toutes les fois que strictement nécessaire à la passation du contrat de réassurance dans les termes prévus à l'article 77 de la Loi 50/1980 du 8 octobre 1980 relative aux contrats d'assurance ou bien encore à la réalisation des opérations connexes, c'est-à-dire à la réalisation d'études statistiques ou actuarielles, d'analyses de risques ou de recherches pour ses clients, ainsi que tout type d'activités liées à ou nées de l'activité de réassurance.

### *ii. Traitement nécessaire au respect d'une obligation légale:*

- a. Gérer la résolution des réclamations et des différends pouvant se produire entre les preneurs de l'assurance, les assurés, les bénéficiaires, les tiers lésés ou leurs ayant droits et GENERALI, sur la base de l'article 97 de la Loi 20/2015 du 14 juillet 2015 relative à l'aménagement, au contrôle et à la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- b. Communiquer des informations aux autorités publiques, aux autorités de contrôle ou aux organismes de l'Administration dans les cas où une telle communication est à faire impérativement en vertu de la loi, de la réglementation locale ou pour l'exécution des obligations réglementaires.
- c. Tenir les documents comptables exigés par le Code de commerce ou autres réglementations applicables, ainsi que les registres des comptes, sinistres, provisions techniques, placements, contrats de réassurance et polices, avenants et annulations émis, conformément à l'article 96 du Décret 1060/2015 du 20 novembre 2015 relatif à l'aménagement, au contrôle et à la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.

- d. Adopter des mesures efficaces pour prévenir, éviter, identifier, détecter, signaler et remédier aux comportements frauduleux liés à l'assurance, conformément à l'article 100 de la loi 20/2015, du 14 juillet, sur l'ordonnancement, la supervision et la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance.
- e. GENERALI communiquera les données de sinistres liées à votre assurance et/ou votre sinistre au Système d'Information pour la Prévention des Fraudes en Assurance de diverses branches, parmi lesquelles figure l'assurance que vous avez souscrite ou le sinistre dans lequel vous avez été impliqué, en ayant la condition de co-responsable du traitement dudit Système. Il a pour objet la prévention et la détection des fraudes, soit en avertissant la compagnie d'assurance dès l'émission du contrat, soit en détectant les fraudes déjà commises sur les sinistres déclarés. De même, son objectif sera de coopérer avec les forces et organismes de sécurité en facilitant l'enquête sur d'éventuels délits de vol et de fraude, entre autres, liés aux biens assurés.

Pour l'exercice des droits de protection de données, vous pouvez vous adresser à TIREA, Carretera Las Rozas-El Escorial, Km 0,3, Las Rozas, 28231 MADRID.

Vous pouvez trouver l'information complémentaire sur la protection de données sur les sites web d'UNESPA ([www.unespa.es](http://www.unespa.es)) et de TIREA ([www.tirea.es](http://www.tirea.es)).

### **iii. Traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes de GENERALI:**

- a. Réaliser des actions ou des communications commerciales et/ou publicitaires, par tout moyen, y compris par le biais de communications électroniques ou équivalentes, liées à des produits ou services similaires à ceux souscrits auprès de GENERALI conformément à l'article 21.2 de la loi 34/2002 du 11 juillet sur les services de la société de l'information et du commerce électronique. Des communications peuvent être faites sur la base du profilage effectué par GENERALI pour connaître les produits et services qui correspondent le mieux à votre profil et ainsi vous adresser des offres personnalisées.
- b. Réaliser des sondages de satisfaction concernant l'assurance souscrite par vous et les prestations de services de GENERALI, afin de connaître votre degré de satisfaction sur ces produits et prestations et afin d'améliorer la réalisation par GENERALI des procédures et services liés à l'exécution des obligations assumées par celle-ci en vertu du présent contrat.
- c. Cession intragroupe : échange d'information intragroupe entre compagnies d'assurance en vue de respecter les obligations de supervision et à des fins administratives.
- d. Prévenir les fraudes potentielles liées à la souscription du présent contrat d'assurance. Pour ce faire, il pourra être mené des actions raisonnablement nécessaires afin de détecter l'existence d'informations potentiellement frauduleuses ou bien encore l'existence de données inexactes, non sincères ou incohérentes.
- e. Consulter les fichiers de renseignement sur la solvabilité patrimoniale et de crédit toutes les fois que cette consultation serait nécessaire pour jauger la solvabilité économique de l'intéressé, conformément à la réglementation applicable en la matière.
- f. Cession de vos données à caractère personnel sur la solvabilité du patrimoine et du crédit à des fichiers relatifs au respect ou au non-respect des obligations monétaires, concrètement, au fichier Asnef / Equifax.

Pour effectuer ces traitements, GENERALI a réalisé la mise en balance appropriée entre les droits fondamentaux de l'intéressé et l'intérêt légitime de GENERALI, concluant que ces droits ne sont pas affectés. Vous pouvez demander une copie des conclusions qui en sont tirées en contactant le Délégué à la Protection des Données (« DPD ») à l'adresse indiquée à la fin de la section « A. Responsable du traitement ».

À tout moment, vous pouvez exercer votre droit d'opposition à la réalisation de ces traitements par l'un des moyens indiqués à la section « G. Droits de protection des données ».

En outre, vous garanzissez l'exactitude des données à caractère personnel fournies à GENERALI. Par ailleurs, GENERALI est en droit de vous demander périodiquement la vérification et la mise à jour des données personnelles vous concernant.

## C. Destinataires des données

---

GENERALI peut communiquer vos données personnelles aux compagnies d'assurance et de réassurance, aux établissements financiers et aux organismes de l'Administration à la condition qu'une telle communication soit nécessaire à la mise en œuvre du présent contrat et conformément aux finalités et aux fondements légitimes décrits au paragraphe « *B. Finalités et fondements légitimes* » ci-dessus.

Vos données à caractère personnel pourront être également communiquées, le cas échéant, à différentes catégories de destinataires, comprenant entre autres, à titre purement indicatif et non limitatif, experts ou professionnels analogues, garages de réparation de véhicules, avocats, avoués auprès des tribunaux et notaires, detectives, agents de réclamations, centres médicaux et hôpitaux, médecins chargés de l'évaluation, gestionnaires de la réadaptation médicale, gestionnaires des accidents collectifs, gestionnaires des fonds des pensions, gestionnaires du fichier des documents, sociétés de sauvetage, commissaires d'avaries, reconstructeurs, enquêteurs.

Certains destinataires parmi ceux mentionnés ci-dessus, au cours de la validité des rapports contractuels avec la Compagnie, auront le statut de chargés du traitement des données.

## D. Catégories y provenance des données

---

GENERALI ne traitera que les données strictement nécessaires à la réalisation des finalités décrites à la section « *B. Finalités et fondements légitimes* » ci-dessus. Cela inclut, à titre d'exemple, sans limitation, vos données d'identification, vos coordonnées, vos données de caractéristiques personnelles, vos données d'informations économiques, vos données d'informations découlant de la demande d'assurance, des données spécialement protégées (telles que des données de santé, le cas échéant), des données de navigation du site Web de GENERALI ou de tiers avec lesquels nous avons conclu un accord, ainsi que toutes autres données qui pourraient s'avérer nécessaires à la réalisation desdites finalités.

Outre les données personnelles fournies par vous-même et/ou votre intermédiaire d'assurance, GENERALI peut traiter les données personnelles provenant de fichiers communs, de fichiers sectoriels et/ou d'organismes publics, et les médecins ou centres de santé et hôpitaux qui vous ont assisté ou examiné, conformément aux finalités et aux fondements légitimes décrits au paragraphe « *B. Finalités et fondements légitimes* » ci-dessus.

Dans ce sens, GENERALI traitera les données personnelles fournies par les tiers susnommés relevant des catégories suivantes :

- i. Données d'identification
- ii. Adresses postales, courriels
- iii. Données économiques
- iv. Données de santé

## E. Transferts internationaux

---

Nous vous informons que la compagnie GENERALI peut faire appel à des prestataires de services situés en-dehors de l'Espace économique européen. La compagnie exige par contrat ayant force contraignante à ces destinataires de se conformer aux normes prévues pour la protection des données personnelles, sauf si le destinataire en question se trouve dans un pays qui, d'après la Commission européenne, garantit un niveau approprié de protection des données personnelles. Le Client est en droit d'obtenir une copie des mesures exigées par GENERALI. Pour ce faire, prière de vous mettre en rapport avec le Délégué à la protection des données («DPD») à l'adresse mentionnée à la fin de la clause A.

## F. Conservation des données personnelles

---

Chez GENERALI, nous conserverons vos données pendant la durée de la relation contractuelle avec nous et, une fois les obligations découlant de ladite relation expirées, nous garderons vos données bloquées pendant les pé-

riodes de conservation ou les délais de prescription légaux prévus par la loi. Passés ces délais, nous procéderons à leur destruction.

Entre autres, la législation relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme établit l'obligation de conserver les données pendant une période de dix ans, une fois écoulés les délais de prescription des actions découlant du contrat conclu entre les parties.

Les critères utilisés par GENERALI à l'heure de fixer la durée de conservation de vos données ont été déterminés dans le respect des conditions édictées par la loi, les règlements et les directives normatives applicables. Ils tiennent compte également des contraintes opérationnelles de GENERALI nécessaires à la bonne gestion des relations avec ses clients.

## **G. Droits de protection des données**

---

Nous vous informons que, conformément à la réglementation en vigueur, vous avez le droit de mettre en œuvre vos droits d'accès, de rectification et d'opposition, ainsi que le droit de suppression, de limitation du traitement et le droit à la portabilité de vos données, en écrivant (prière d'annexer à votre demande une copie de votre CNI ou autre pièce d'identité) à l'adresse postale suivante : Generali España, S.A. de Seguros y Reaseguros, Calle Orense, 2 28020 Madrid, ou à l'adresse de courriel suivante : [dataprotection.es@generali.com](mailto:dataprotection.es@generali.com).

GENERALI facilitera l'exercice des droits suivants concernant vos données personnelles :

- Accès : obtenir vos données personnelles faisant l'objet d'un traitement par GENERALI.
- Rectification : demander la rectification de vos données inexacts ou incomplètes.
- Effacement : demander l'effacement de vos données lorsque, entre autres raisons, elles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées.
- Limitation du traitement : dans certaines circonstances, vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données, auquel cas nous ne conserverons que les données sur lesquelles vous avez demandé la limitation du traitement pour l'exercice ou la défense de réclamations.
- Opposition : dans certaines circonstances et pour des raisons liées à votre situation particulière, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données, auquel cas nous cesserons de les traiter, sauf pour des motifs légitimes impérieux, ou pour l'exercice ou la défense d'éventuelles réclamations.
- Portabilité : dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir vos données personnelles dans un format structuré, à usage courant et lisible, ou demander leur transmission à un autre responsable lorsque cela est techniquement possible.

Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez vous adresser à la *Agencia Española de Protección de Datos*. Cet organisme est également compétent pour connaître de vos réclamations, dans le cas où vous considérez que vos droits n'ont pas été respectés. Cet organisme a son siège à Madrid, calle Jorge Juan nº 6, code postal 28001.

### **Modifications et mises à jour de l'avis de confidentialité**

Compte tenu des éventuelles modifications des lois applicables sur la confidentialité des données, la Compagnie peut mettre à jour, totalement ou partiellement, le présent avis de confidentialité. Toute modification ou mise à jour sera communiquée conformément aux lois applicables et via sa publication sur le site web de la Compagnie : <https://www.generali.es/quienes-somos/privacidad>